



Compte rendu du Comité de projet – Projet photovoltaïque de la  
carrière des Bouffières, sur la commune de Saint M'Hervé (35)  
Le 12 septembre 2024  
Salle de la mairie

**Liste des représentants invités et présents :**

<b>Entités invitées</b>	<b>Personnes présentes</b>
Commune de Saint-M'Hervé	Monsieur HENO Vincent
Commune de Vitré	Excusé
Commune de Montautour	Monsieur POLLYN Christophe
Commune de la Croixille	Monsieur DESHAYES Serge
Commune de la Chapelle Erbrée	Monsieur TRAVER Joël
Commune d'Erbrée	Excusé
Commune de Bourgon	Monsieur RICHARD Damien
Commune de Balazé	Excusé
Vitré Communauté	Monsieur GARNEAU Adrien
TotalEnergies Renouvelables France	Monsieur DESGROUAS Julien Monsieur SALLABERRY Guillaume

Feuille d'émargement à retrouver en annexe

La présentation est transmise aux représentants invités au comité de projet.



### **Points abordés :**

1. Présentation de TotalEnergies Renouvelables France
2. Objectifs du projet
3. Localisation du projet
4. Volet urbanisme
4. Volet paysager
5. Volet écologique
7. Dimensionnement de la centrale
8. Implication du territoire
9. Enjeux socio-économiques
10. Coûts prévisionnels
11. Calendrier du projet
12. Questions diverses

### **Echanges :**

#### **1. Présentation de TotalEnergies Renouvelables France**

Ouverture de la séance avec le rappel du décret du 10 mars 2023 relatif aux comités de projet promulgués par la loi APER.

Tour de table et présentation de TotalEnergies Renouvelables France, spécialisée dans les énergies renouvelables (photovoltaïque, éolien, hydroélectricité et stockage), organisée en agences et antennes et présente sur toute la chaîne de valeur d'un projet de production d'énergie renouvelable (EnR). L'agence de Nantes est en charge du projet de la carrière des Bouffières – Saint-M'Hervé.

Compléments sur les projets photovoltaïque récemment mis en service en région Bretagne, nos valeurs et engagements au sein de la Compagnie.

#### **2. Objectifs du projet**

Reprise des objectifs de la programmation pluriannuelle de l'énergie, du contexte écologique et énergétique fragilisé, et de la nécessité de transition.

Explications quant à l'intégration du projet dans les objectifs déclinés du Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) ainsi que du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) de Vitré Communauté.

- Objectif du PCAET filière photovoltaïque : 49 GWh de production annuelle d'énergie en 2030. (Environ 12 GWh en 2022)

### 3. Localisation du projet

Présentation de la zone du projet photovoltaïque au sein de la carrière des Bouffières exploitée par le Groupe Pigeon.

Cette zone de la carrière dédiée au projet est un site propice pour l'accueil d'une centrale photovoltaïque comme il en existe peu à l'échelle de Vitré Agglomérations.

#### Questions :

- **Monsieur GARNEAU : la carrière est-elle toujours en activité ?**

**Réponse :** Oui, la société PIGEON exploite toujours la carrière. A l'avenir, l'activité de carrière se poursuivra sur une partie de la carrière (plus au Sud)

- **Monsieur RICHARD : Le Groupe PIGEON est-il propriétaire du foncier de la carrière ?**

**Réponse :** Non, le foncier de la carrière appartient à un propriétaire privé et le Groupe Pigeon est exploitant par l'intermédiaire d'un contrat de forage.

### 4. Volet urbanisme

Présentation des dispositions du PLU de Saint-M'Hervé sur la zone du projet.

Un Certificat d'Urbanisme est en cours de traitement afin de vérifier la nécessité d'adapter le règlement du PLU. Cela impliquerait la modification simplifiée du PLU avec la création d'une zone pour le projet compatible avec l'usage photovoltaïque au sol (Nenr).

#### Question :

- **Monsieur GARNEAU : Une modification du PLU est-elle nécessaire ou demandée / ou une simple déclaration de projet valant mise en compatibilité du projet est suffisante ?**

**Réponse :** Pour l'instant nous n'avons pas statuer sur ce point. Le sujet est en cours de discussion avec Monsieur COUQ, adjoint à l'urbanisme de la mairie de Saint M'Hervé.

### 5. Volet paysager

Présentation des sensibilités paysagères analysées et des éléments pris en compte :

- Sites patrimoniaux remarquables ou sites classés/inscrits ;
- Monuments historiques ;
- Masques visuels ;
- Habitations situées à proximité de la zone du projet.

Résultats présentés de l'analyse :

- 2 monuments historiques inscrits
  - Le Château de la Mare-aux-Hupins à 4,4 km de la zone du projet
  - ➔ **Sensibilité nulle** : aucune co-visibilité n'est possible depuis la ZIP (Zone d'Implantation Potentielle).
  
  - Le Château des Nétumières à 2,4 km de la zone du projet
  - ➔ **Sensibilité faible** : Un boisement situé directement au nord de ce dernier permet de l'isoler visuellement du territoire situé plus au nord
  
- 2 sites inscrits présents en dehors de l'aire d'étude éloignée (plus de 3 km du projet)
  - Remparts de Vitré à **7 km** de la zone du projet
  - Butte de Montautour : à **4,3 km** de la zone du projet
  - ➔ **Sensibilité nulle** : Malgré un point culminant à 194 mètres, aucune vue sur du projet n'est possible depuis la butte.
  
- 5 habitations situées à proximité de la zone du projet :
  - Lieu-dit le Grand Pontgérault à environ 250 m au Nord-Ouest ;
  - Lieu-dit les Bouffières à environ 300 m au Sud-Ouest ;
  - Lieu-dit la Mabonnière à environ 360 m au Nord-Est ;
  - La Coupelière à environ 550 m à l'Est ;
  - Lieu-dit Le Petit Pontgérault situé à environ 400 m au Nord.
  - ➔ **La topographie et les masques visuels restreignent les co-visibilités.**

Globalement, le projet est bien intégré dans le paysage du fait de nombreux masques existants (différents boisements, topographie, etc.).

Présentation des points de vue, et des photos sélectionnées pour les photomontages.

## 6. Volet écologique

Présentation de la méthodologie du bureau d'étude SCE aménagement et environnement pour mener le volet écologique de l'étude d'impact.

Présentation des enjeux écologiques recensés et de la définition de la zone de moindre impact sur laquelle TotalEnergies imagine l'implantation des panneaux.

Les zones non évitées sur lesquelles peuvent exister des enjeux de sensibilités plus élevés seront associées à des mesures de réduction voire de compensation.

## 7. Dimensionnement de la centrale

Présentation technique de la centrale : chiffres clés, implantation, raccordement et mesures prévisionnelles (phases développement, chantier et exploitation).

Le projet, d'une surface de 3,7 ha, prévoit d'installer une centrale photovoltaïque d'une puissance de 3,87 MWc. Permettant ainsi de produire annuellement 4,48 GWh d'électricité (l'équivalent de la consommation annuelle d'environ 4 000 habitants)

### Questions

➤ **Monsieur RICHARD : Quelle sera la provenance des panneaux solaires sur ce projet ?**

**Réponse :** La majorité des panneaux solaires présents sur le marché européen provient d'Asie et principalement de Chine. Malheureusement, très peu de panneaux solaires viennent d'Europe ou de France.

➤ **Monsieur RICHARD : Peut-il y avoir un sujet ou un problème avec l'aviation, comme la réverbération des panneaux suivant leur inclinaison ?**

**Réponse :** L'objectif principal d'un panneau solaire est d'absorber le rayonnement lumineux incident. La réflexion est ainsi négligeable.

Des problématiques peuvent apparaître en phase de décollage ou d'atterrissage, c'est pourquoi des études de réverbération sont mises en place lorsqu'un projet se trouve dans un rayon de 3 km autour d'un aéroport/aérodrome.

➤ **Monsieur RICHARD : Ce projet est-il étudié en panneaux Bifaciaux ?**

**Réponse :** Oui, à l'heure actuelle ce projet est étudié avec des panneaux bifaciaux. La face inférieure a un rendement bien inférieur à la face supérieure mais le panneau dispose d'un rendement global supérieur à un panneau qui ne serait pas bifacial.

## 8. Implication du territoire

Présentation des modalités de dialogue et les outils d'information :

- Notification du projet à la mairie de Saint-M'Hervé ainsi qu'à Vitré Communauté fin 2023 ;
- Présentation du projet en conseil municipal en juillet 2024 ;
- Comité de projet en septembre 2024 ;
- Communication sous divers formats en amont de la permanence publique ;
- Permanence publique d'information à prévoir fin 2024.

En plus des démarches volontaires de TotalEnergies de se concerter avec la population locale avant le dépôt du projet, une enquête publique sera également ouverte pendant 4 semaines au cours de l'instruction. Elle sera organisée par la DDTM35 et les observations recueillies par un commissaire enquêteur qui formulera un avis sur le projet.



## 9. Enjeux socio-économiques

### **Présentation des retombées économiques et sociales du projet sur le territoire (commune, EPCI, département).**

Une production locale décarbonée, couvrant les besoins en électricité spécifique de 4 000 habitants (hors chauffage et ECS) soit environ 5 % des besoins électriques des habitants de Vitré Communauté.

Le projet s'inscrit dans les objectifs énergies renouvelables du territoire. Le PCAET de Vitré Communauté vise une multiplication par 2,25 la production d'EnR d'ici 2030 (par rapport à 2016) pour atteindre 31% des consommations d'énergie du territoire (569 GWh).

Les retombées fiscales prévisionnelles : environ 13 000 € en année 1 répartis entre la Commune, la Communauté de communes et le Département.

La taxe d'aménagement prévisionnelle : 4 500 € estimés, destinée à la commune.

### **Présentation d'un exemple de réalisation de projet sur lequel un financement participatif a été proposé :**

#### Centrale photovoltaïque de Saint-Léger-de-Linières (49) (4 MWc)

- Financement participatif de 413 000 € (prêt in fine rémunéré à 7%/an sur 6 ans) réservé aux habitants d'Angers Loire Métropole et au département du Maine et Loire puis ceux limitrophes ;
- Participatif souscrit à 100% par 164 investisseurs particuliers via la plateforme Lendosphère.

Ce mécanisme sera proposé dans le cadre du projet photovoltaïque de la carrière des Bouffières. Les modalités d'ouverture seront définies avec la commune de Saint-M'Hervé.

#### Questions

- **Monsieur GARNEAU : Avez-vous étudié la possibilité de mettre en place un système d'entretien sous les panneaux solaires avec des animaux (ovins) ?**

**Réponse :** Oui, comme sur la plupart de nos centrales, il sera étudié la mise en place d'un partenariat avec un éleveur local pour un pastoralisme ovins

- **Monsieur GARNEAU** propose, de la part de Vitré Communauté, de mettre en relation le porteur de projet avec des éleveurs présents sur le territoire.

- **Monsieur GARNEAU : Une proposition de prise de participation dans la société de projet a-t-elle été proposée à la Mairie de St M'Hervé ?**

**Réponse :** Lors des différentes rencontres avec la commune de Saint-M'Hervé, la question ne s'est pas posée et aucune proposition n'a été faite en ce sens.



Nous sommes ouverts à la discussion en mettant en garde sur les risques associés pour une commune. En effet, contrairement au financement participatif qui est mis en place au démarrage du chantier, la prise de capital nécessite l'injection de fonds avant d'avoir obtenu le permis de construire. Le financement participatif est donc lui moins risqué puisqu'au moment du démarrage du chantier, le projet a peu de chance d'avoir un obstacle à son accomplissement.

## 10. Coûts prévisionnels

Présentation des fourchettes de coûts prévisionnels – évolutifs.

Un CAPEX entre 3,2 et 3,5 M€ d'investissement.  
Des OPEX allant de 110 000 à 130 000 € de charges par an.

## 11. Calendrier du projet

Si aucun obstacle majeur n'intervient pendant le développement du projet, nous prévoyons une durée d'instruction de 12 mois et l'obtention du permis de construire fin 2025, pour une mise en service (MSI) prévisionnelle fin 2027.

## 12. Questions diverses

- **Monsieur POLLYN : Est-ce que la présentation pourra être partagée à l'ensemble des participants.**

**Réponse :** La présentation sera partagée et un compte rendu sera proposé

- **Quelle est la durée de vie du projet ?**

**Réponse :** Nous prévoyons une durée de vie prévisionnelle de 40 ans avec la possibilité de l'étendre si les équipements sont aptes à produire de l'énergie en quantité suffisante ou de proposer un renouvellement de la centrale en fonction du contexte énergétique à l'horizon 2055/2060.

- **Le site sera-t-il ouvert à des visites ?**


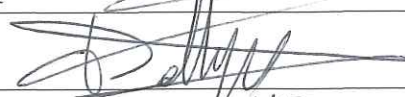
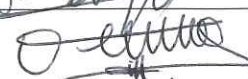
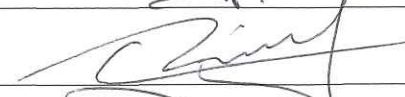
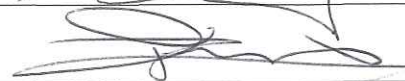
**Réponse :** Bien sûr, nous tenons à la pédagogie autour de nos sites, nous réservons donc la possibilité aux communes et organisations locales (écoles, ect) de pouvoir le visiter une fois mis en service.

Une organisation préalable sera nécessaire, un délai de trois semaines à minima sera à anticiper avant la visite souhaitée.

## Feuille d'émargement

**Projet photovoltaïque de la carrière des Bouffières  
– Comité de projet –**

<b>Lieu :</b> Salle du conseil municipal Saint-M-Hervé (35)	<b>Date :</b> 12 septembre 2024
--	------------------------------------

Nom / Prénom	Représente	Fonction	Signature
GARNEAU Adrien	Ville Communauté	Resp. Transition Ecologique	
POLLY Christophe	Elu Municipal - MONTAIGNE	Elu Municipal	
HENO Vincent	Saint M'Hervé	Conseiller délégué à la voirie.	
RICHARD Damien	Maire Bouffier	Maire	
TRAVER Jérémy	Maire La Chapelle-Elue	Maire	
Deshayes Serge	Maire La Croisicelle	Maire	